



## DECISION DU MAIRE N° 2024-58

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20240918-DEC2024-58-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/10/2024  
Publication : 15/10/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Service Patrimoine

Objet : Location d'un ensemble de bâtiments  
Allée du Crest-Cherel  
Mise en fonctionnement du chauffage

Le Maire de la Ville d'Ugine,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2122-22,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 22 mai 2023 portant délégation au Maire de certaines attributions du Conseil Municipal, notamment de décider de la conclusion et de la révision de louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans,

Vu la décision n° 2024-25,

Considérant le contrat d'occupation à titre précaire et révocable signé le 22 mai 2024 avec GAUMONT PRODUCTION TELEVISION pour les bâtiments sis 133 et 153 Allée du Crest-Cherel – 73400 UGINE,

Considérant la demande de GAUMONT PRODUCTION TELEVISION pour la mise en fonction anticipée du chauffage dans les bâtiments au 16 septembre 2024,

### DECIDE

**ARTICLE 1 :** une redevance complémentaire de 1.000,00 € sera appliquée à la redevance mensuelle indiqué à l'article V – Loyer, de la convention d'occupation à titre précaire susmentionnée.

**ARTICLE 2 :** La facturation sera à établir à : GAUMONT TELEVISION C/O GAUMONT PRODUCTION TELEVISION – 30 Avenue Charles de Gaulle – 92200 NEUILLY-SUR-SEINE (siret : 34053869300037 et sera payable auprès du Centre des Finances Publiques d'Albertville - 148 rue Jean Baptiste Mathias – 73200 ALBERTVILLE

Le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- Informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification
- La juridiction administrative peut être saisie par le biais du portail « Télérecours citoyen », accessible sur : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Notifié le

Fait à Ugine, le 18-09-2024



Franck LOMBARD  
Maire d'UGINE